



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc du marché

Sélection régionale ouverte
N°24/BEAC/DGE-DIPG/SRO/CC/2017 du 27 octobre 2017
pour les services d'un assureur conseil

Erratum n°01 relatif à la l'agrément de l'assureur conseil

Suite à notre publication du 27 octobre 2017 relative à l'avis de sélection N°24/BEAC/DGE-DIPG/SRO/CC/2017 pour les services d'un assureur conseil, je vous prie de bien vouloir considérer le tableau ci-dessous:

Référence	Lire plutôt	Au lieu de
Page de garde	Sélection Régionale Ouverte (...) pour les services d'un assureur conseil agréé par son Etat de Résidence.	Sélection Régionale Ouverte (...) pour les services d'un assureur conseil agréé par la CIMA.
Avis de sélection page 6 du Dossier de sélection.	La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de rationaliser la couverture de ses risques par les d'assurances. A cet effet(...), les prestataires agréés par leur Etat de résidence.	La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de rationaliser la couverture de ses risques par les d'assurances. A cet effet(...), les prestataires agréés par la CIMA.
Termes de référence : Contexte, Page 20.	En vue de s'assurer(...), la BEAC sollicite les services d'un assureur conseil, agréé par son Etat de résidence et de renommée internationale (...) portefeuilles d'assurances.	En vue de s'assurer(...), la BEAC sollicite les services d'un assureur conseil, agréé par l'Etat du Cameroun et de renommée internationale (...) portefeuilles d'assurances.

Yaoundé, le 17 NOV 2017.

Le Président de la Commission Ad hoc,